

pédagogique réunit de nombreuses informations pratiques en matière de soins aux animaux domestiques et de préservation des animaux sauvages.



Consulter le guide [ici](#).

UN GUIDE PRATIQUE POUR TOUS LES SCÉENS

Agrémenté de nombreuses illustrations et de rubriques abordant les questions les plus fréquentes en matière de préservation de la biodiversité et de soins aux animaux, le guide intègre des fiches pratiques plus spécifiquement dédiées à certaines espèces avec lesquelles les humains doivent apprendre à cohabiter : moustiques, frelons, tiques ou encore chenilles processionnaires.

Voué à faire connaître la réglementation imposée à tous les détenteurs d'animaux domestiques, le guide fait également la part belle aux animaux sauvages afin de sensibiliser le plus grand nombre à l'importance de la protection de la faune en milieu urbain. « Cette publication est l'occasion de souligner que tous les animaux, qu'ils soient bien-aimés ou mal-aimés, ont leur place dans un écosystème où chacun joue un rôle de régulation », souligne Philippe Laurent, maire de Sceaux.

SCEAUX ENGAGÉ POUR LA BIODIVERSITÉ

Depuis plusieurs années, la ville de Sceaux mène de nombreuses actions en faveur de la

Depuis plusieurs années, la ville de Sceaux mène de nombreuses actions en faveur de la préservation de la biodiversité. Engagée dans une démarche "zéro pesticide" dès 2010, elle a cessé d'utiliser les produits chimiques dans l'entretien de ses espaces publics et accompagne les citoyens dans ce type de démarche.

Pour contribuer au bien-être des animaux, elle organise régulièrement, pour les familles, des ateliers d'apiculture, de fabrication d'abris à hérissons, de construction de nichoirs ou encore d'hôtels à insectes. En 2020, elle a lancé son budget participatif dédié à l'environnement, l'un de ses projets issus de la consultation citoyenne "Parlons ensemble de l'environnement". Un engagement récemment reconnu par l'attribution des labels "Métropole Nature" et "Territoires engagés pour la nature et la biodiversité".



[RETOUR À LA LISTE](#)



MAIRIE DE SCEAUX
HÔTEL DE VILLE - 122 RUE HOUDAN
92330 - SCEAUX

01 41 13 33 00

- ▶ LA MAIRIE RECRUTE
- ▶ DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RGAA
- ▶ PLAN DU SITE
- ▶ PRESSE
- ▶ MENTIONS LÉGALES

LETTRE D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :



[✕ DÉSINSCRIPTION](#)

HORAIRE D'OUVERTURE : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté.

RÉALISATION

STRATIS